



Délibération n° 44 / 2016

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille seize, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Anne-Marie CALMES, Sylvie CINÇON, Isabelle IRIBARNE, Monique MARCILLAC, Marie-Thérèse MERCIER, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Michèle WASSELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyrille AMIRAULT, Daniel BERAUD, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Gaspard MESSINA, Bernard PRIOU, Thierry QUILES.

Absents excusés : Madame Jasmine DE BLOCK (pouvoir à M. Marc GERVAIS), Madame Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO), Madame Clara GIMENEZ, Madame Véronique GIMENEZ (pouvoir à M. Patrick MATTERA), Monsieur Julien BIEGEL (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Rémi SIE (pouvoir à Mme Sylvie CINÇON).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Finances -- Construction d'un terrain multisports – Demande de subventions.**

*Monsieur Thierry QUILES, Adjoint au Maire, Délégué à l'animation et à la vie sportive, expose au Conseil municipal :*

La commune de Pignan a le projet de construire un terrain multisports afin de mieux répondre aux besoins des habitants et en particulier celui des jeunes.

Considérant que la construction d'un tel équipement est susceptible de bénéficier de différents concours financiers il convient donc de solliciter les aides les plus larges possibles.

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 96 282.20 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 44/2016**

**Objet : Finances -- Construction d'un terrain multisports -- Demande de subventions.**

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 24  
Nombre de votants : 28 (dont 5 pouvoirs)  
Votes : 28  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,

Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 15 septembre 2016.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN